



L'éducation aux choix

Accompagner les élèves pour les aider à poser des choix éclairés

GÉRALD VANBELLINGEN

À l'occasion du lancement par le Centre d'enseignement supérieur en Brabant wallon (CPF) d'un tout nouveau certificat en orientation à destination des enseignants du fondamental et du secondaire, le Service d'étude et d'appui à la direction générale du SeGEC avait choisi le thème de l'orientation pour animer le Midi-rencontre organisé en fin d'année 2023. Pour prolonger les débats, *Entrées libres* vous propose à son tour un focus sur l'orientation scolaire à travers l'ensemble du parcours des étudiants.

Apprendre à s'orienter et non plus à orienter. Ce petit « s' » peut constituer un détail pour vous mais il signifie en réalité beaucoup. Car il renferme à lui seul l'une des volontés du Pacte d'excellence en matière d'orientation : faire en sorte que l'élève devienne acteur de son propre projet scolaire et professionnel. Mais qu'est-ce que cela signifie concrètement ? Comment l'éducation aux choix est-elle déclinée dans les nouveaux référentiels ? Comment cela s'est-il traduit dans les contenus disciplinaires et les compétences ? Pascale Prignon, directrice adjointe à la Direction de l'enseignement secondaire du SeGEC, nous aide à y voir plus clair.

« L'idée centrale de l'éducation aux choix, c'est d'accompagner les élèves tout au long de leur parcours pour qu'ils puissent prendre des décisions, poser des choix de manière éclairée en fonction de leurs intérêts et compétences. »

Un cheminement à construire tout au long de la vie

Dans la pratique, cela peut se traduire par de multiples activités, tant l'orientation revêt une dimension transversale. Des activités toutefois liées entre elles par des caractéristiques communes.

« Il faut absolument casser la vision désuète de l'orientation comme processus de fin d'un cycle. Non, on ne pense pas aux études supérieures à la fin de la rhéto. Non, on ne réfléchit pas aux options de secondaire en dernière minute. Au contraire, c'est un processus de longue haleine qui se construit tout au long du parcours scolaire de l'élève, mais bien après également. Car l'orientation c'est un cheminement qui se construit tout au long de notre vie. Dans le cadre scolaire, le rôle des enseignants et des équipes éducatives consiste à alimenter la réflexion des élèves pour mieux

faire avancer leur projet scolaire et/ou professionnel. Les accompagner au maximum, ouvrir leurs perspectives, leur apprendre à mieux se connaître. Ce qui passe par la réalisation d'activités orientantes mais également la préparation et le débriefing de ces activités. Pour que les élèves n'aient pas seulement un plan A en tête, mais un B, un C et même un D. »

L'éducation aux choix imprègne les référentiels

Ouvrir les perspectives des élèves, leur faire prendre conscience de leurs qualités, de leurs talents et de la diversité des filières et des métiers, tels sont quelques-uns des principes qui se cachent notamment derrière la mise en place de nouvelles disciplines au sein du tronc commun. Comme la Formation Manuelle Technique Technologique (FMTT) dès l'entrée en maternelle et qui gagne un « N » (pour Numérique) dès la première primaire. Ou encore le Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique (PECA). *« Il n'est pas question d'instaurer une sorte de doute perpétuel, mais d'aider l'élève à prendre conscience de ses talents, de ce qui l'intéresse et de la grande diversité des métiers, options et formations. Ce qui doit passer par une mise en situation, une mise en contact avec un maximum de ces composantes. Et la FMTT, le PECA, comme les autres cours disciplinaires, ont évidemment un grand rôle à jouer là-dedans. »*

Outre ces deux disciplines, parmi d'autres, rappelons que le Pacte d'excellence a posé les fondements de l'approche éducative de l'orientation via le recul d'une année du choix des filières de spécialisation ou l'adoption des référentiels du nouveau tronc commun. Ce qui transparaît notamment au sein des domaines 6 (« la créativité, l'engagement et l'esprit d'entreprendre »), 7 (« apprendre à apprendre et poser des choix ») et 8 (« apprendre à s'orienter »). *« Le Pacte a réellement ajouté un supplément de vigilance vis-à-vis de l'orientation grâce à ces trois domaines »,* ajoute Pascale Prignon. *« Trois domaines étroitement connectés, à travailler de manière transversale. Cela permet aux enseignants d'accompagner l'évolution du cheminement des élèves tout au long de la scolarité. »*

Les CPMS, partenaires privilégiés de l'orientation

On l'a déjà mentionné ci-dessus, mais les jeunes ne sont pas seuls face à leurs choix. Le processus d'éducation aux choix est un travail collectif. Un travail dans lequel les équipes éducatives peuvent et doivent prendre une part active, mais également les agents PMS. Car les centres psycho-médico-sociaux ont évidemment un rôle à jouer dans la construction du projet de vie scolaire et professionnel du jeune. Et donc en matière d'orientation. Avec des missions qui peuvent s'envisager selon deux grandes logiques : de l'accompagnement individuel ou collectif.

« Un accompagnement individuel est possible pour tout élève qui se pose des questions, soit en lien avec son choix d'option en secondaire, soit par rapport à son orientation générale. Il s'agira alors de l'aider à bâtir son projet ou une réflexion générale sur son avenir », explique Sophie De Kuysche, directrice pour



les Centres PMS au SeGEC. *« Mais il se peut aussi que les questions d'orientation surgissent au cours d'une mission d'un de nos agents alors qu'il était tout d'abord question de décrochage scolaire ou de désintérêt marqué pour l'école. L'agent qui s'en rend compte peut alors travailler la dimension orientation pour augmenter le bien-être de l'élève. Ce qui sous-entend de l'orienter soit vers une autre option, soit vers une autre filière, soit encore vers une autre école. Le principal souci de tout agent PMS consistera à trouver le meilleur endroit pour que le jeune puisse s'épanouir au mieux. »*

Encadrer, accompagner et ne pas laisser le jeune seul face à ses choix

« On essaie aussi au maximum que l'élève puisse prendre du recul par rapport à ces questions d'orientation », complète Gengoux Gomez, conseiller à la direction des CPMS du SeGEC. *« Pour qu'il puisse mettre en perspective ses envies, ses a priori ou encore les préjugés familiaux du type : l'unif c'est mieux. En gardant toujours en tête son bien-être et son développement personnel. »*

Les missions collectives des centres PMS en matière d'orientation dépendent en grande partie des actions et projets d'orientation organisés à l'école. *« On peut imaginer plein de projets comme des moments de parole sur l'avenir des jeunes, de la préparation avant la visite d'un salon d'orientation comme le SIEP, un débriefing de la visite, etc. De notre côté, l'important sera de donner du sens à ces réflexions/activités sur l'orientation. Pour réellement faire avancer le projet de chaque élève. Avec les difficultés de ces missions collectives que les jeunes sont tous différents, qu'ils ont tous des cheminements différents et plus ou moins avancés. Ce qui ne facilite pas les missions des agents. »*

Dernier endroit et non des moindres où les agents des CPMS peuvent agir pour l'orientation des jeunes : les conseils de classe. *« C'est l'un des lieux qui possède une responsabilité en matière d'orientation des élèves et dans lequel les CPMS ont aussi un rôle à jouer »,* conclut Sophie De Kuysche. *« Les agents sont là pour apporter des éléments qui ne sont pas en possession des enseignants – sans pour autant divulguer le dossier de l'élève qui reste du domaine du secret professionnel. Des éléments de contexte qui vont pouvoir alors aider le conseil de classe à prendre la 'meilleure' décision pour l'élève. Notamment en matière d'orientation vers une autre filière. » ■*



ADA

L'outil d'orientation qui combine les logiques de l'éducation et de l'accompagnement au choix

GÉRALD VANBELLINGEN

Depuis le mois de septembre dernier, un tout nouvel outil d'orientation est disponible en Fédération Wallonie-Bruxelles. Baptisé ADA pour « *Accompagnement au Développement de ton Avenir* », il vise à aider les jeunes – dès la 4^e secondaire mais aussi les étudiants du supérieur – à y voir plus clair en matière d'orientation. Pour faire toute la lumière sur ADA et son 1^{er} module ADA-intérêts, *Entrées libres* est parti à la rencontre de Mikaël De Clercq, chercheur-expert sur les questions de transition vers l'enseignement supérieur pour l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur (ARES), qui a piloté la conception de ce premier module.

Quels sont les objectifs poursuivis par ce nouvel outil ADA ?

« On dit souvent qu'il y a trois éléments importants pour "réussir" une bonne transition vers le supérieur. Il s'agit d'établir en premier lieu des choix clairs et réalistes (pourquoi on se dirige vers tel métier, telle formation, ce qui nous intéresse, etc.), de développer une motivation solide par rapport à ce qui nous attend et enfin, de s'y préparer au sens large : au niveau des compétences principales ou transversales mais aussi d'un point de vue disciplinaire et mental. Or, en Belgique, on fait face à un grand paradoxe. Le système d'enseignement dans le supérieur est très ouvert, à quelques exceptions près. Une grande richesse qui a parfois pour conséquence de mettre beaucoup de pression sur le jeune car il fait face à énormément de possibilités. Or, en termes d'orientation et donc d'aide aux choix, les inégalités sont très fortes. Avec, en exagérant un peu, des écoles qui multiplient les activités et initiatives orientantes et d'autres où presque rien n'est fait. L'idée d'ADA, c'est donc de proposer un outil accessible à tous et qui viendra en quelque sorte combler un maillon manquant dans la transition ou du moins proposer une solution pour mettre un maximum d'élèves sur un pied d'égalité. »

Comment fonctionne ce 1^{er} module ADA-intérêts ?

« L'idée globale d'ADA-intérêts, c'est de permettre au jeune (dès la 4^e secondaire) d'identifier ses propres familles de métiers sur base d'un questionnaire relié à son vécu personnel, ses centres d'intérêts, ce qu'il aime faire, etc. Sur cette base, il sera amené à découvrir une série de métiers qui correspondent à ses préférences. Avec pour chaque métier, les formations supérieures liées – tous types d'enseignement confondus. Histoire de pouvoir guider tout jeune qui le souhaite vers une réflexion sur son avenir professionnel et son parcours dans le supérieur. Et ce, suffisamment tôt. »

Il en est fait mention à la fois lors de l'utilisation de l'outil, mais aussi sur le site web : ADA-intérêts n'est pas un énième test d'orientation...

« Absolument et c'est très important à signaler. ADA, c'est avant tout un outil, un support de réflexion. Il n'est pas question de dire au jeune qui a utilisé l'outil : 'plus tard, tu seras médecin ou expert-comptable', mais de proposer 5-6 métiers environ (sur 700 possibilités) qui correspondent à ses intérêts, avec toutes les infos sur les formations qui peuvent y mener. Une sorte de premier tri, tout en laissant le champ des possibles ouvert. Car si l'outil est conçu pour permettre au jeune d'y voir plus clair, il peut également s'avérer utile pour celui qui sait par exemple qu'il veut faire du journalisme depuis qu'il a 12 ans. S'il utilise l'outil, il pourrait être amené à découvrir des alternatives de métiers et/ou formations qui lui plairaient tout autant. Surtout que l'outil doit s'envisager sur un laps de temps assez long. Car l'idée, c'est que le module 1 soit exploité dès la 4^e secondaire, le module 2 dès la 5^e et le module 3 en rhéto. Avec des aller-retours possibles entre modules. Pour permettre une construction de l'orientation sur trois ans, avant d'effectuer la transition vers le supérieur. »

Autre caractéristique importante de l'outil, il n'a pas pour vocation d'être uniquement utilisé par le jeune ?

« Il faut en effet que la responsabilité de l'orientation du jeune ne repose pas uniquement sur ses épaules. Ça doit être un travail collectif mené en concertation avec l'école, les enseignants, les parents, les centres PMS, etc. Raison pour laquelle un guide d'utilisation pour les enseignants a déjà été mis sur pied et qu'un module de formation viendra compléter tout ça en janvier 2025. Un module qui leur permettra de comprendre l'outil mais qui leur proposera aussi et surtout une formation à l'orientation axée sur l'outil ADA. On est vraiment dans cette double logique de l'éducation et de l'accompagnement aux choix. Où le jeune construit son orientation mais sans jamais être seul. »

On les a déjà un peu évoqués, mais Ada-Intérêts constitue le premier des trois modules prévus dans l'outil ADA. Quels seront ces deux autres modules ?

« Il s'agit des modules ADA-compétences et ADA-motivation. Le module ADA-compétences va permettre aux jeunes de mieux se positionner en réfléchissant aux compétences transversales qui leur seront nécessaires et/ou utiles en fonction des formations que le premier module leur aura conseillées.

On parle de compétences en logique, raisonnement ou par exemple de maîtrise des langues. Ce qui devrait leur permettre d'évaluer leurs forces et faiblesses éventuelles et leur donner le temps, suffisamment tôt, pour y remédier. Et éviter ainsi des abandons ou des échecs liés à une faiblesse dans une compétence dite transversale. C'est un peu le principe des "passeports pour le BAC", mais bien avant l'entrée dans le supérieur. Le 3^e module, ADA-motivation, a un nom un peu réducteur. Car s'il va permettre aux jeunes de prendre le pouls de leur motivation par rapport à l'enseignement supérieur : d'où vient cette motivation ? D'eux-mêmes, des parents, de l'entourage, etc. L'idée c'est aussi qu'ils puissent avoir une meilleure connaissance d'eux-mêmes, de leurs capacités. De ce qui leur est facile ou non en termes de mémorisation par exemple, pour les aider à faire un choix plus éclairé entre les universités, Hautes écoles, écoles supérieures des Arts, instituts de Promotion Sociale, etc. »

Quand ces deux modules seront-ils disponibles ?

« Si ces deux modules supplémentaires – ainsi qu'un guide pédagogique complet – seront prêts en termes de contenu pour septembre 2024, on espère que tout pourra être opérationnel au point de vue de l'implémentation informatique pour janvier 2025. Pour le module dédié aux enseignants, c'est exactement la même logique. »

Quel bilan tirer des premiers mois d'existence d'Ada-Intérêts ?

« Depuis septembre, on recense déjà 30.000 comptes d'utilisateurs créés. Ce qui est plutôt pas mal en quatre mois d'existence. Mais évidemment, on espère que l'outil va poursuivre son essor, car on estime à environ 200.000 jeunes le public visé par ADA. On espère donc qu'à l'avenir il soit implémenté dans bon nombre d'écoles. C'est de cette façon qu'on arrivera à toucher un maximum de jeunes. Il ne faut pas non plus oublier que l'outil peut également servir aux étudiants déjà présents dans le supérieur et qui désirent se réorienter complètement ou en partie. ADA doit aussi permettre en quelque sorte de rattraper ce que les jeunes n'avaient pas à disposition auparavant. »

Basé sur la méthode « Cursus » développée par Yves Maurais, ADA pour « Accompagnement au Développement de ton Avenir » présente la spécificité d'être un outil d'orientation inter-institutionnel. Il résulte de la collaboration de l'ARES et des 5 grands pôles académiques présents en Fédération Wallonie-Bruxelles. Soit l'ensemble des universités, une grande partie des Hautes écoles, des écoles supérieures des Arts et établissements d'enseignement de promotion sociale. Sans oublier que des écoles secondaires ont pris part à son développement. ■ G.V.



Mikaël De Clercq, chercheur-expert pour l'ARES ©DR

Pour en savoir plus sur ce nouvel outil ADA pour « Accompagnement au développement de ton avenir » :

<https://ada.mesetudes.be/>



Des outils pour aider les jeunes à construire leur projet scolaire et professionnel

Les projets, activités, salons et autres initiatives qui existent pour aider les jeunes (et moins jeunes) à faire des choix en matière d'orientation sont légion. Nous vous proposons un petit focus sur quatre dispositifs et projets ainsi qu'un guide d'utilisation de l'outil ADA-Intérêts.

Les centres Infor Jeunes, les Centres d'Information et de Documentation pour jeunes, les centres SIEP (Service d'Information sur les Études et les Professions), les AMO (Services d'Actions en Milieu Ouvert), le site TEO-DOR, l'outil ADA, le test du Riasec, les journées portes ouvertes des écoles quel que soit le niveau d'enseignement, les cours ouverts dans les Hautes écoles et universités, le site mesetudes.be, les activités comme le Printemps des Sciences ; le salon des métiers numériques, etc.

Cette liste déjà conséquente ne constitue qu'un tout petit aperçu des activités, projets et outils qui peuvent s'avérer utile en matière d'orientation. Dans le cadre de ce dossier, nous avons fait le choix de vous en présenter quatre : les projets TeachInSteam et Story-me, le tout récent certificat en orientation scolaire et académique du CPFNB ou encore les cités et carrefours des métiers (page 11).

Nous opérons également un retour pratico-pratique sur ADA-Intérêts, le premier module du nouvel outil ADA (Accompagnement au Développement de ton Avenir) que nous vous avons présenté en pages 8 et 9.

Ada-Intérêts : pistez votre avenir pour construire votre orientation

Ce premier module ADA-intérêts, accessible en ligne, se présente sous la forme d'un questionnaire, qui se déroule en trois temps. « *Tout d'abord, le jeune sera confronté à quelques questions qui vont lui permettre de se positionner par rapport à des éléments précis : s'il aime pratiquer un sport, s'il préfère évoluer en extérieur, s'il aime les contacts humains fréquents, venir en aide à la personne, etc. Les réponses formulées (d'accord, pas d'accord, entièrement d'accord, pas du tout d'accord) vont permettre au jeune de se positionner par rapport à cinq domaines d'intérêts : l'humain, la gestion, la matière, la culture et le vivant* », explique Mikaël De Clercq, chercheur-expert sur les questions de transition pour l'ARES et qui a piloté la conception de ce module.



Testez cet outil via :
ada.mesetudes.be



À signaler qu'un guide pédagogique destiné aux professionnels de l'éducation/orientation est disponible en ligne. Il a pour mission d'aider ces professionnels à accompagner les jeunes qui utilisent l'outil ADA-Intérêts : bit.ly/ADA-2023

Un jeune sera par exemple lié à 80% avec le domaine « Humain », à 71% avec la gestion, 62% avec la matière, 62% avec la culture et 58% avec le vivant. Et si chaque jeune aura le loisir d'explorer l'ensemble des domaines, il lui est recommandé d'affiner les résultats pour ceux avec lesquels il « matche » à au moins 60%.

« Dans un second temps, d'autres questions vont permettre au jeune d'affiner ses résultats, pour chaque domaine. Ce qui va lui permettre de se positionner, cette fois-ci, par rapport à des familles de métier, toujours selon cette même logique des pourcentages », conclut Mikaël De Clercq.

Enfin, il restera au jeune à explorer une liste de métiers liés à chaque famille. Il pourra alors décerner des cœurs pleins aux métiers qui lui correspondent le mieux et des demi-cœurs pour ceux qui l'intéressent, mais un peu moins. Et pour chacun des métiers sélectionnés, il aura directement accès aux différentes formations possibles. ■ G.V.



CPFB

L'ORIENTATION SCOLAIRE ET ACADÉMIQUE AU CŒUR D'UNE NOUVELLE FORMATION

Preuve que l'orientation constitue avant tout une mission collective, rappelons que le CPFB - Centre d'Enseignement supérieur de promotion et de formation continuée en Brabant Wallon – avait lancé début janvier un nouveau Certificat inter-enseignement supérieur de promotion sociale en orientation scolaire et académique. Organisée en collaboration avec la Haute École Vinci et l'UCLouvain, cette nouvelle formation vise à développer des compétences telles que l'évaluation critique des dispositifs d'orientation, la conception d'actions en orientation, la mise en œuvre de dispositifs d'éducation à l'orientation et l'évaluation de l'impact des interventions en orientation. Les professionnels formés auront alors pour mission d'accompagner les apprenants dans la découverte progressive d'eux-mêmes, de leurs aptitudes, projets et aspirations. Et favoriser ainsi la réussite scolaire, l'équité et l'ouverture de l'école vers l'extérieur.

Toutes les infos : bit.ly/CPFBOrientation

Story-me

STORY-ME

ACCOMPAGNER LES JEUNES À DEVENIR ACTEURS DE LEUR VIE

Story-me est un projet porté par la Fondation pour l'Enseignement et qui est implémenté dans 12 écoles (et 1.200 jeunes) en Région de Bruxelles-Capitale, dont 4 font partie de notre réseau. L'idée générale de Story-me : soutenir l'orientation positive auprès des élèves à l'entrée de l'enseignement qualifiant. Pour qu'ils envisagent leur avenir en toute confiance. Car les choix d'options des élèves du qualifiant ont généralement bien plus d'impact que pour les élèves du général. Et pour y arriver, ce programme repose sur un parcours d'activités par les jeunes et pour les jeunes organisé autour de trois pôles de compétences. La connaissance de soi et l'estime de soi, la découverte du monde professionnel qui gravite autour du qualifiant et enfin la mise en projet. Pour au final l'accompagner à définir collectivement et progressivement son projet professionnel. Au-delà de l'orientation, Story-me vise par la même occasion à lutter contre le décrochage scolaire.

Toutes les infos sur Story-me : story-me.be



TEACHINSTEAM

SENSIBILISER AUX STEAM ET DÉCONSTRUIRE LES STÉRÉOTYPES DE GENRE

Dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie (PRW), le projet TeachInSTEAM a vu le jour sous l'impulsion du SeGEC (et surtout les directions de l'enseignement supérieur et de Promotion sociale) et deux partenaires : l'Union Wallonne des Entreprises et Technifutur. TeachInSTEAM se distingue par son approche novatrice des STEAM (Sciences, Technologie, Ingénierie, Arts, Mathématiques) dans la formation des enseignants grâce à une articulation intelligente entre les sphères cruciales que sont le monde de l'entreprise, de l'enseignement et de la formation. Ce projet ambitieux vise à promouvoir et sensibiliser aux domaines STEAM ainsi qu'à déconstruire les stéréotypes de genres liés et ce, via trois grands axes : le développement d'un guide méthodologique de sensibilisation aux STEAM, l'immersion en entreprises et au sein du centre de compétence Technifutur et la création d'un réseau Éducation-Entreprises.

Pour en savoir plus : <https://bit.ly/TeachInSteamInfos>



CITÉS ET CARREFOURS DES MÉTIERS

DES LIEUX OUVERTS À TOUS POUR CONSTRUIRE SON PROJET SCOLAIRE OU PROFESSIONNEL

L'orientation, bien au-delà des choix d'options en secondaire ou encore de formation dans le supérieur, ça se travaille tout au long de la vie. Dans cette optique, les cités et carrefours des métiers s'adressent à toute personne en recherche d'informations et/ou de conseils en matière d'enseignement, de construction de projets scolaire et professionnel, de formation, d'opportunités d'emploi, de création d'entreprise, d'insertion socio-professionnelle ou encore de reconversion. Des services très larges rendus dans 13 sites répartis en Wallonie et à Bruxelles. Les services offerts – gratuitement – à toute personne qui en fait la demande s'organisent autour de quatre axes. Tout d'abord, il s'agit de faire un point sur le projet professionnel ou scolaire, le clarifier pour ensuite découvrir les études et formations en lien et construire son projet en le confrontant à la réalité professionnelle.

Pour en savoir plus : cdmetiers.be